

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 141/2022

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION

Rue de la petite becque et rue de Bambecque (en agglomération) – Sté LOCATRA

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 07/06/2022 – de Mme BERLINET Cindy – de la Sté LOCATRA – TSA 70011 – CHEZ SOGELINK – 69134 DARDILLY CEDEX ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité pour la réalisation de travaux de pose des enrobés en chaussée, rue de la petite becque et rue de Bambecque (en Agglomération).

A R R E T E :

ARTICLE 1 : La circulation sera alternée par feux tricolores et limitée à 30km/h, rue de Bambecque (en agglomération) et rue de la petite becque, pour la réalisation de travaux d'extension du réseau gaz, à partir du 07 juin 2022 pour un durée d'intervention des travaux de 4 jours calendaires.

ARTICLE 2 : Le dépassement et le stationnement seront interdits au droit des travaux -rue de Bambecque (en agglomération) et rue de la petite becque, pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté LOCATRA – TSA 70011 – CHEZ SOGELINK – 69134 DARDILLY CEDEX ; chargée des travaux, mettra en place la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – e-mail : voirie.dunkerque@lenord.fr –
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Mme BERLINET Cindy – de la Sté LOCATRA – TSA 70011 – CHEZ SOGELINK – 69134 DARDILLY CEDEX – e-mail : locatra-d@demat.sogelink.fr

Fait à HERZEELE, le 31 mai 2022

Le Maire,
S.FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE
PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 31 mai 2022

Le Maire,
S.FRANCKE

